



L'Alliance française à Chartres

Créée en 1883 pour favoriser le rayonnement de la langue et de la culture françaises, l'Alliance française compte, à ce jour, 1040 implantations dans 136 pays. Simple association à l'origine, elle est devenue Fondation en 2007. Ce nouveau cadre juridique contribue à améliorer son audience, car elle est maintenant reconnue d'utilité publique.

Depuis sa création, des noms prestigieux ont présidé aux destinées de l'Alliance : Ferdinand de Lesseps, Raymond Poincaré, Paul Doumer, ainsi que l'Eurélien Paul Deschanel (avant l'épisode du train, bien sûr...). La Fondation fonctionne en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères afin de constituer un réseau unique pour « *situer son action et son développement dans le cadre de la politique linguistique et culturelle définie par le gouvernement français* ».

Les établissements bénéficiant du label « *Fondation Alliance française* » sont habilités à délivrer des formations diplômantes. Très décentralisées, les associations AF sont autonomes par rapport au siège national situé à Paris.

Naturellement tournée vers l'extérieur, l'AF est également investie en France puisque Chartres est le quinzième établissement reconnu par la structure nationale. Notre projet local a mis dix ans pour aboutir ! La persévérance et l'engagement fort de la ville ont permis la création d'une AF à Chartres en 2013. Les cours ont commencé et nous avons été agréablement surpris de voir la grande diversité des étrangers vivant à Chartres. La mondialisation est passée par là et le bassin économique chartrain est attractif pour nombre de cadres (et leurs conjoints) qui aspirent à apprendre notre

langue et à connaître notre culture. En effet, si l'apprentissage du français représente la mission première de l'AF, l'accès à la culture et à l'histoire de notre pays constitue un pôle tout aussi important qui sera pris en charge par le Centre international du vitrail. Nos locaux, situés dans la maison canoniale en face du portail royal et à deux pas du CIV, semblaient prédestinés à accueillir des étudiants.

De fait, il y a fort à parier qu'au temps de Fulbert l'enseignement délivré dans le cadre des écoles de Chartres devait être donné à l'intérieur du cloître Notre-Dame.

Selon l'historien Maurice Jusselin, cette magnifique maison canoniale, construite à la fin du XIII^e siècle, appartenait en 1286 à Gilles Pasté, chanoine de Chartres puis évêque d'Orléans. Propriété du chapitre cathédral de 1308 à la Révolution, elle aurait abrité le Roi Henri III et sa famille à plusieurs reprises. Tourné vers le portail royal, le premier étage

où nous sommes présente une suite de six arcatures avec tympan. Comme toujours au Moyen Âge, la symbolique de ces sculptures est forte, singulièrement dans les tympan situés du côté de la rue de L'Étroit degré. La représentation des quatre saisons est remarquable et semble fasciner nos étudiants...

Michel Brice

